

# Rapport d'activité 2010

La 126<sup>e</sup> Assemblée Générale de la SISL s'est déroulée samedi 30 avril dernier, au Casino de Rolle, suivie de l'apéritif au bord du lac, et du traditionnel copieux repas servi par la section, au Mont-sur-Rolle.



Mesdames, Messieurs, amis Sauveteurs,

Rien n'est définitivement acquis.

Si je débute ce rapport annuel en citant cette maxime, c'est que j'ai pu m'apercevoir, au cours de mes années de présidence, que tout le travail que nous avons pu effectuer ensemble afin d'arriver à présenter une SISL unie et efficace, peut être remis en question par un simple changement de loi, de statut ou de personne.

Cette constatation s'applique à la SISL comme à ses partenaires. Il n'est déjà pas simple de faire accepter, par une population lacustre ayant un même idéal mais de culture quelque peu différente, un programme commun.

La France et la Suisse, ce sont deux pays ; ajoutez à cela les savoyards, les vaudois, genevois et valaisans et vous obtenez au minimum six législations pas tout à fait identiques.

C'est pourquoi chaque groupement se doit d'entretenir, avec ses autorités, des contacts permanents.

Ceci dit, le Comité Central le sait et n'intervient pas dans ces discussions. Son travail est de gérer les intérêts généraux de la SISL, ce qu'il s'efforce de faire au mieux.

Cela n'a pas toujours été sans problèmes, mais, dans l'ensemble, nous sommes arrivés à un consensus acceptable.

Puis les gens changent, chez nous comme ailleurs bien sûr. Et ce qui était acquis ne l'est plus, les accords sont remis en question, rien n'est comme avant. Bien sûr, on se doit d'évoluer, mais on ne peut le faire qu'ensemble. Le fait de se retrancher derrière des législations divergentes ne peut que porter préjudice à la SISL et diviser ses sections. Il en est de même du côté des autorités et de nos partenaires. Mais ces remises en question, principalement axées sur de petits détails, usent et démotivent.

S'il doit y avoir des équivalences ou reconnaissances malgré nos diversités, elles doivent être possibles dans les deux sens. Si ce n'est pas le cas, il faut soit s'en accommoder, soit en tirer les conclusions qui s'imposent.

Il devient urgent de savoir si nous voulons conserver une SISL unie et forte qui regarde dans la même direction, même si quelques avis divergent, ou si l'on se retranche derrière des lois et règlements qui ne tarderont pas à nous diviser.

Rien ne sera donc à l'avenir, définitivement acquis.

Après cette introduction reflétant le côté problématique de la SISL, je passe maintenant aux statistiques, qui sont, elles, loin de nous être défavorables.

## L'effectif :

Il est de 2186 membres, soit 42 membres de moins que l'an dernier. Ce chiffre s'explique par un tri des membres inscrits dans les sections et la regrettable disparition de nos anciens. L'érosion n'est donc pas si importante et nous conservons une force d'intervention remarquable. En effet, le nombre de personnes aptes à assurer une intervention a évolué de 874 à 918, soit 44 de plus qu'en 2009.

Il est donc plaisant de constater que, malgré la pléthore d'activités proposées, ce bénévolat dont on n'en cite pas assez souvent les bienfaits, n'est pas, à la SISL, soumis à l'indifférence populaire. Les sections en ont la grande part du mérite puisqu'elles assurent le recrutement.

Les comptes de la SISL restent positifs, bien que l'Euro nous ait joué un sale tour. C'est grâce à un suivi rigoureux de la caissière et de la commission financière, que nous obtenons ce résultat. Les différents rapports qui suivront vous en diront plus sur cette situation.

Les séances du **Comité Central**, qui étaient auparavant fixées au nombre de 5, et à l'avance, on été quelque peu modifiées en fonction des cas à traiter et des problèmes généraux de la société. Nous en supprimons une quelquefois, mais c'est plutôt la tendance inverse qui prime.

Certes, internet augmente les possibilités de réaction mais comme rien ne remplace le contact direct, il est fréquent que nous nous rencontrions afin de débattre des différents problèmes ayant trait au sauvetage lémanique.

Et je ne vous cause pas des contacts téléphoniques qui font que toutes les compagnies restent viables...

J'adresse un grand merci à mon comité qui accepte ces contraintes pour le bien de toute la Société Internationale de Sauvetage du Léman.

Les 2 Assemblées des Délégués annuelles nous permettent de régler les affaires courantes et d'adopter les différents rapports de :

- la Fête Centrale,
- la liste des sauvetages et récompenses,
- l'inspection du matériel technique et administratif des sections
- la gestion du Comité Central.

L'assemblée des Présidents de sections, fixée en mars, nous permet de présenter les comptes et de débattre de toutes les préoccupations de chacun de manière informelle.

Elle permet également de mettre à l'ordre du jour l'un ou l'autre objet urgent de début d'année.

**Les inspections administratives et techniques** ont eu lieu samedi 16 avril et nous ont permis de constater l'état des embarcations et la gestion administrative des sections. Jean-Luc Raffini vous présentera tout à l'heure un rapport sur ce point.

**Formation et cours :** lors de sa création, la Société de Sauvetage du Léman se préoccupait d'aider les bateliers en difficulté sur le lac. Une dérive

sécuritaire apparue au fil des ans et à tous les échelons des organismes de secours, a fait que l'accident n'est plus une fatalité et que les intervenants se doivent d'être, pour les lacustres en tous cas, pilotes de bateaux, équipiers, connaisseurs du lac et de la radio, doublés d'une fonction d'infirmier ou de docteur ; mais faut-il vraiment aller plus loin ?



Ajoutez à ceci que les législations en vigueur ne sont pas les mêmes sur chaque rive du Léman et vous aurez compris les difficultés de la commission de formation.

Personne à ma connaissance ne s'est encore demandé s'il valait mieux être en difficulté devant la rive sud ou nord afin de bénéficier des meilleurs secours et c'est tant mieux.

Mais il existe une demande de la part de la jeunesse, c'est pourquoi le rapport de Thierry Grand et de ses aides offre une large part à cette formation.

**Interventions et surveillances:** 2010 aura été une année plus calme que l'an dernier. Le nombre d'interventions a en effet diminué et se monte à 587, soit 75 cas en moins.

Le nombre de cas graves concernant les personnes nécessitant des soins ou décédées a suivi la même courbe, 32 personnes ayant été victimes contre 50 en 2009.

1'015 personnes ont été assistées, 1'209 en 2009, ce qui confirme la tendance générale.

Lors de ces interventions, nous avons porté assistance à 44 planches à voile (idem), 47 dériveurs (-24), 73 lestés (-35), 36 multicoques (-14), 243 canots à moteur (-19), 70 divers (-6) soit montgolfières, engins de plage, animaux et autres objets.

Cette diminution dans tous les secteurs de nos activités d'intervention peut être expliquée par une météo peu encourageante ni propice à la navigation et également au niveau de préparation amélioré des plaisanciers.

Les fausses alarmes sont en légère diminution, (-19) mais se montent tout de même à 48.

Ceci est encourageant car une intervention a un coût, et si elle n'est pas nécessaire, ce sont des frais économisés pour les sections.

La prévention des accidents sur le lac et la surveillance des diverses manifestations lémaniques ont occupé les sections à 277 reprises soit une augmentation de 24 présences de l'un ou l'autre sauvetage. Cette présence accrue lors des manifestations nautiques contribue également à faire baisser les statistiques d'intervention.

Les vigies et autres présences exercées par les sauveteurs sur les rives de notre Léman affichent un total de 1184, un nombre bien supérieur à celui de l'an dernier, ceci de 135 unités.

Un rappel de ces chiffres, souvent difficiles à assimiler lors

d'un rapport est disponible sur le site de notre société, [www.sisl.ch](http://www.sisl.ch).

2010 fut donc une année où les sauveteurs ont été plus sollicités de manière préventive et légèrement moins actifs sur le nombre d'interventions.

Ces activités ont exigé des sections l'achat de 48'865 litres de carburant, soit environ 3'000 litres de moins.

Mais même en comptant le prix du litre à 1.70 ce qui est peu en bordure des rives, la somme imputée à la charge des sections est de Frs : 83'070.50, toutes taxes bien évidemment en faveur de l'Etat.

Ajoutez à ces frais l'achat et l'entretien du matériel naviguant, les frais de formation, de locaux et divers, et vous comprendrez qu'il faut une sacrée motivation pour devenir sauveteur du Léman.

**Courses et concours** et fêtes locales : pour certains, c'est l'évidence de l'appartenance à notre société, pour d'autres c'est un moyen de conserver une forme physique et de se rencontrer lors de joutes amicales, pour d'autres enfin, c'est parfois une corvée qui fait partie des devoirs du sauvetage.

Toutefois, la multiplicité des manifestations organisées par nos sections assure la pérennité de ces concours, sans oublier que le rapport financier nous est nécessaire.

Continuez donc à animer nos rives et faire connaître nos activités.

6 sections ont vu leur destinée passer dans les mains d'un **nouveau Président** :

Ce sont : Versoix, Coppet, Pully, Clarens, Villeneuve et Le Bouveret.

Je leur demanderai de bien vouloir se lever afin que chacun puisse mettre un visage sur les noms suivants :

Nicolas Wütrich, Olivier Meylan, Yves Guillet, Gabriel Nicoulin, Bernard Chalou et Giovanni Raccio.

Nous vous souhaitons plein succès dans la noble tâche qui va vous incomber.

### **Le Bulletin du Sauveteur :**

Ceux qui l'ont vu et lu auront certainement constaté le judicieux changement orchestré par Pierre Greppin et son équipe. Un journal en couleurs, relatant deux fois par an les grandes lignes du sauvetage du Léman, c'est bien, même très bien. Le comité de rédaction ne ménage ni son temps ni sa peine pour vous présenter nos activités. Merci donc également à cette équipe qui effectue un excellent travail. Et au cas où vous souhaiteriez une ou deux éditions annuelles supplémentaires, à vos crayons et donnez-lui de la matière...

**Le site sisl.ch** : toujours à la pointe de l'actualité, même si en hiver tout est plus calme, est source de renseignements utiles à chaque navigateur lémanique et bien plus si l'on s'en réfère à la provenance des consultants.

Merci à François de ce travail et reste en place le plus longtemps possible. C'est un travail dans l'ombre comme tu l'aimes.

### **Relations extérieures :**

La SISL entretient d'excellentes relations avec les partenaires de tous horizons, que ce soit sur le plan de la sécurité, sportif ou amical.

Plusieurs représentants sont avec nous aujourd'hui et je les en remercie.

Ces rapports privilégiés, reconduits année après année, nous permettent d'entretenir d'excellents contacts et de pouvoir trouver à chaque instant l'interlocuteur apte à régler avec nous les différents problèmes pouvant survenir.

Si nous avons toujours plaisir à recevoir les autorités politiques locales, toujours présentes lors de notre Assemblée Générale, force est de constater que, malgré nos invitations, les politiques haut placés ont un peu de peine à s'intéresser à nos activités.

Le Musée du Léman à Nyon nous offre toujours une vitrine très prisée et nous aide à faire connaître les sauveteurs aux amateurs curieux de notre lac.

Merci à ces organismes privés ou d'Etat qui nous aident tout au long de l'année et ceci depuis très longtemps.

Les communes, les navigateurs et le travail des sauveteurs font que notre société vit, non pas comme les dirigeants d'entreprises pharmaceutiques ou bancaires, mais de manière plus modeste, et cependant efficace.

Toutefois ces différents organismes partenaires, avec lesquels nous travaillons, n'ont pas notre chance : être indépendants.

Ce statut nous permet de faire de la SISL une société telle que nous la voulons.

Perdre ce statut reviendrait à ne devenir que des exécutants plus ou moins volontaires.

Tâchons de nous en souvenir.

C'est sur ces réflexions axées sur l'avenir des sauveteurs du Léman que je termine ce rapport annuel en vous remerciant de m'avoir écouté.

Mes remerciements vont également aux membres du Comité qui m'ont aidé dans ma tâche,

A leurs conjoints et conjointes,  
Aux Présidents de section pour leur engagement,

Aux services de secours des différents états,

Aux Autorités vaudoises, valaisannes, genevoises et savo-yardes,

Aux ville et village de Rolle et Mont-sur-Rolle qui nous reçoivent aujourd'hui.

Merci enfin à toutes et tous de votre attention et de votre présence à nos débats qui prouvent votre attachement au sauvetage et je vous souhaite une excellente saison.

Rolle, le 30 avril 2011

*Michel Detrey, Président Central SISL*